



Avis d'appel d'offres N° 02/2023

Projet de construction d'un immeuble résidentiel (R+2) composé des 15 appartements et 04 locaux commerciaux à Hammam-Lif Lot unique : génie civil, VRD, électricité/sécurité incendie et fluides

L'Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Éducation (l'OLPME) lance un appel d'offres national N°02/2023 pour la réalisation du projet de construction d'un immeuble résidentiel (R+2) composé des 15 appartements et 04 locaux commerciaux à Hammam-Lif en lot unique

Peuvent participer à cet appel d'offre les entreprises du **type B0 catégorie 3 et plus** agréées par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire.

Les entreprises intéressées peuvent se procurer le dossier d'appel d'offre en ligne sur le système national des achats public « TUNEPS » pour ceux qui sont enregistrés sur ce système.

Mode d'envoi des offres :

Les offres seront obligatoirement envoyées sur le système des achats publics en ligne.

La caution provisoire doit être obligatoirement envoyée à travers la procédure matérielle avant l'heure et la date limite fixées pour la remise des offres il sera placé dans une enveloppe fermée indiquant la référence de l'appel d'offre et son objet et portant la mention suivante : « **Appel d'offre N° 2/2023 à ne pas ouvrir** » à l'adresse suivante :

40 Boulevard Béchir Sfar 1006 Tunis.

Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de **vingt-cinq mille dinars (25000Dt)** valable 120 jours à compter du jour suivant la date limite des réception des offres.

Le dernier délais des réceptions des offres est fixé pour **le jeudi 30 mars 2023 à 10h00 du matin** (seul le cachet du bureau d'ordre de l'office fera foi) toute offre parvenue hors délais sera rejetée

L'ouverture des offres reçus sur le système des achats en ligne « TUNEPS » et l'enveloppe contenant la caution provisoire sera faite en une seule séance publique **le jeudi 30 mars 2023 à 11h00 du matin** au siège de l'office : 40 Boulevard Béchir Sfar 1006 Tunis.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis

Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres durant 120 (cent vingt jours) à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.